Apa.zh
SAINT MARTIN DE BELLEVILLE
SAINT JULIEN MONTDENIS
Apa.zh
Apa.zh
Apa.zh
Apa.zh
Np
Nh
N
N
N
N
SAINT MICHEL DE MAURIENNE
Légende
U : zone destinée principalement à l'habitat
Ua : zone destinée principalement à l'habitat dense
UE : zone d'activité économique
indice "z" : zone concernée par les risques naturels.
AU : zone d'urbanisation future
AUst : zone d'urbanisation future stricte pouvant s'ouvrir à l'urbanisation par modification du PLU
A: zone agricole pouvant accueillir des constructions agricoles
Apa : zone agricole stricte
N : zone naturelle.
Nu : bâti isolé
Nh : chalets et hameaux d'alpages
Nd : zone naturelle de dépots
Na : zone liée à la liaison ferroviaire Lyon Turin
Ni : zone naturelle soumise au risque d'inondation
Np : zone naturelle correpsond aux périmètres de protection du captage
constructions à préserver ou à valoriser repérées au titre de l'article L123-1-5 al7 du code de l'urbanisme
permis de démolir :
le permis de démolir s'applique sur les zones U et Ua ainsi que sur les constructions repérées par une pastille orange :
espace vert à préserver repéré au titre de l'article L123-1-5 al7 du code de l'urbanisme.
continuité écologique du territoire
zone de fonctionnalité repérée au titre de l'article L123-1-5 al7 du code de l'urbanisme.
bâtiment d'élevage
MONTRICHER ALBANNE
VOIR PLAN 4-2
SAINT MICHEL DE MAURIENNE
VALLOIRE
Commune de St Martin de la Porte
département de la Savoie
MAIRIE de St Martin de la Porte
date d'arrêt
23 janvier 2013
date d'approbation
5 novembre 2013
terre d'urbanisme
11 chemin des Bigornes
Villarcher
73420 VOGLANS
téléphone 04 79 52 11 65
télécopie 09 70 62 10 83
terredurbanisme@orange.fr
PLAN LOCAL D'URBANISME
Num :4-1
Plan général
Echelle : 1/5000
modifié le
désignation